

**MONTSAUCHE-LES SETTONS**  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOÛT 2019**

Date de la convocation: 08 août 2019

Nombre de membres: en exercice: 15    présents: 9    pouvoir: 0    absents : 6

**Etaient présents** : Mme LECLERCQ, Mmes GASPARD, BOUCHE-PILLON et GOUSSOT ; MM. GIRARD, MORIZOT, BOUCHER, GOBET et SOMMERING formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient absents** : Mmes BOTTON, BOUCHET, LECORDIER; MM. ADJARPASIC, KORAL et VACHER.

Mme GOUSSOT a été nommée secrétaire.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 20h10; le Conseil Municipal pourra valablement délibérer.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

- **Aménagement du camping de la Baie de la Faye** :

Lors du conseil municipal du 13 juin dernier, l'étude de l'aménagement du camping de la Baie de la Faye avait été actée pour un coût total de 14 000,00€ H.T., pris en charge à 80% par la Région.

Or, suite à une modification dans les conditions d'octroi des subventions, la Région ne prendrait en charge plus que 50% du coût de l'étude. Ainsi, la Commune devrait supporter un coût non plus de 2 800,00€ mais de 7 000,00€.

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que ce coût supplémentaire aurait un impact réel sur les finances de la Commune.

De plus, elle précise qu'une partie du camping se trouve sur la concession des Settons et qu'il conviendrait de concerter la Communauté de Communes sur ce projet.

Compte tenu des différents enjeux et problématiques à prendre en compte, Madame le Maire propose de repousser le projet d'étude de l'aménagement du camping à l'année prochaine.

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le report de l'étude.

- **Nom des rues et choix des panneaux** :

Madame le Maire rappelle que lors de la réunion publique du 25 juin dernier, le travail sur l'appellation des rues de la commune a été proposé aux habitants et que ces derniers avaient jusqu'au 26 août pour donner leur proposition pour le nom de leur rue.

Le Conseil Municipal approuve en quasi-totalité les noms proposés pour l'appellation des rues et approuve les noms suivants suite aux propositions faites par les habitants :

<u>Hameau</u>	<u>Nom initial</u>	<u>Nom proposé</u>	<u>Nom retenu</u>
Crots de Fonteny	Impasse des Grands Crots	Impasse du crot Impasse des crots	Impasse du crot
Palmaroux	Rue des ruées Route du bois de serre	rue des hirondelles le corneillot	Rue des hirondelles Route du bois de serre
Moulin de Nataloup	Impasse du grand meurot	Impasse de la picherotte	Impasse de la picherotte
Champgazon	Route des Rouelles	Route de la tourbière	Route de la tourbière
Huis Gaumont	Route des Eduens		Route des chardonnerets

Madame le Maire propose de donner le nom de trois bienfaitrices à des rues de la Commune. Ainsi, dans le cas où les familles de ces trois personnes seraient d'accord, le Conseil Municipal accepte les propositions suivantes :

Le Bourg	Impasse René Rousseau Impasse (à côté de la rue des jardins)	Impasse Andrée Rousseau Impasse Yvonne Fiot-Thiéblemont
Huis Gaumont	Impasse le Bouchot	Impasse Odette Bertoux

Madame le Maire propose par souci de clarté et de cohérence, d'intégrer la rue du 11 novembre 1918 à la rue du 8 mai 1945.

Le Conseil Municipal indique qu'il faut demander l'avis aux habitants de la rue du 11 novembre 1918.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la pose des panneaux se fera sur deux années : la pose des panneaux de rues se fera en 2019 et la pose des numéros d'habitation en 2020.

Madame le Maire propose plusieurs possibilités pour la signalétique des panneaux de rues et pour les numéros.

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte:

- Pour les noms de rues : filet simple fond Ivoire écriture Rouge vin

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

- **Personnel municipal : Renouvellement du contrat d'un agent technique territorial et reprise d'un agent administratif territorial :**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un agent technique aux écoles reprendra ses fonctions à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain suite à une mise à disposition pour convenance personnelle. L'agent contractuel embauché pour la remplacer cessera donc ses fonctions au 31 août 2019.

Madame le Maire informe qu'un des agents techniques titulaires prolonge sa demande de mise à disposition pour convenance personnelle et qu'il est nécessaire de prolonger le contrat de l'agent technique territorial embauché en contrat à durée déterminée jusqu'au 31 août 2019.

Madame le Maire propose de prolonger le contrat jusqu'au 31 août 2020.

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la prolongation de ce contrat pour une année et l'autorise à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la reprise le 3 septembre prochain d'un agent administratif territorial suite à un congé de longue maladie.

- **Evolution du niveau d'eau du lac des Settons :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, compte tenu du niveau très bas du lac des Settons, deux réunions ont eu lieu les 7 et 22 août avec les différents acteurs évoluant autour du lac (mairie, Direction Départementale des Travaux, prestataires privés, Parc du Morvan...).

La DDT de la Nièvre a présenté un point de situation de la sécheresse de cet été 2019 pour le lac des Settons.

Chaque acteur a reconnu que la vigilance est de mise à l'égard des activités nautiques exposées aujourd'hui à la baisse du niveau du plan d'eau, ainsi qu'au partage d'un espace disponible qui se resserre.

- **Rentrée scolaire 2019/2020 :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Julie Genevois reprend ses fonctions de Directrice de l'école des Eaux vives à partir de la rentrée.

50 élèves feront leur rentrée (dont 8 viennent de Saint-Brisson) : 17 élèves en maternelle et 33 en primaire.

Il n'y a plus de garderie le matin et celle du soir est toujours gérée par le Centre Social.

- **Questions diverses :**

- La demande d'autorisation de travaux a été déposée en mairie pour la pose de l'armoire nécessaire au fonctionnement de la fibre. Cette dernière devrait être déployée en fin d'année 2019-début année 2020 sur le bourg et les Settons dans un premier temps.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal sur la saison touristique qui est en train de se terminer :  
Les deux éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives embauchés pour surveiller la plage de la Presqu'île ont terminé le 26 août 2019. Leur saison s'est très bien déroulée.  
Les gendarmes réservistes ont terminé le 18 août.  
Le camping fermera le 31 août, les chiffres ne sont pas encore connus.
- Le repas annuel du Conseil Municipal se tiendra, sous réserve de modifications et de l'accord du restaurateur, le 12 septembre prochain au restaurant la Presqu'île.
- Une réunion se tiendra le 5 septembre prochain à Montsauche-les Settons entre la Commune, le SIEEEN et la Poste afin d'avancer sur le projet du réseau de chaleur.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été traités, Madame le Maire invite les conseillers et les habitants à intervenir s'ils le souhaitent.

- Un des conseillers informe le Conseil Municipal que la porte d'un des toilettes publiques ne ferme plus et qu'il n'est pas indiqué. Les services techniques seront informés de ce problème

**Séance levée à 21 heures 05**

Le Maire



LECLERCQ Marie